

## Métiers de l'immobilier et du patrimoine

Le Bail Réel Solidaire est un nouvel outil juridique et novateur qui permet d'appliquer un principe de dissociation entre la propriété foncière et le bâti.

Ayant pour vocation de permettre le développement d'un parc de logements en accession sociale, durablement abordable, il rencontre un vif intérêt de la part de collectivités locales dont le marché immobilier est tendu.

Support remis avec tous les apports juridiques et échanges interactifs



**1 jour**

**500 €**

Ce stage peut être organisé dans votre organisme  
Contactez Lucie Gautherin  
[lucie.gautherin@afpols.fr](mailto:lucie.gautherin@afpols.fr)  
06 50 90 40 49

# Logement social : organismes de foncier solidaire et bail réel solidaire (BRS)

Comprendre le cadre juridique et financier du BRS

Identifier les prérequis pour sécuriser le montage d'une opération en BRS

## PROGRAMME

### Préambule

- ▶ Dualité du système
- ▶ Dualité de codification (code de l'urbanisme et de la construction et de l'habitation),
- ▶ Évolutions constantes
- ▶ Naissance d'une accession sociale pérenne à la propriété

### L'organisme foncier solidaire

- ▶ Son objet
- ▶ Sa constitution
- ▶ L'indissociabilité avec le BRS
- ▶ Une foncière HLM ?
- ▶ Éléments d'une stratégie de la gestion des organismes

### Le bail réel solidaire

- ▶ Définition et nature des droits cédés
- ▶ Droits et obligations des parties
- ▶ Transmission des droits réels immobiliers
- ▶ Caractéristiques du système des sessions
- ▶ Conclusion
- ▶ Le bail réel solidaire et la VEFA
- ▶ Le BRS comme élément de la vente HLM
- ▶ Un produit concurrent du PSLA ?